

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE- DIHAN EVASION

A. DÉROULEMENT DU SÉJOUR

1. Horaires d'arrivées/départs

Arrivées entre 16h30-19h.

Départs : 10h.

Merci de respecter ces horaires. En dehors de ces horaires, votre accueil ne peut être garanti. En cas d'arrivée tardive ou d'empêchement de dernière minute, il est impératif de nous prévenir. Si vous ne respectez pas ces horaires, des frais supplémentaires vous seront facturés (15 euros par chambre et par heure de retard) pour dédommager le personnel.

Les Nijāl et Neh er lenn (cabanes perchées à 8-10 mètres) sont réservées aux adultes en bonne forme physique (sauf femmes enceintes et personnes souffrant de somnambulisme), n'ayant pas le vertige. Aucune arrivée de nuit ne sera acceptée.

Les Lov'Nid, sont à éviter en cas de somnambulisme.

Aucune arrivée de nuit ne sera acceptée.

Le locataire, signataire du présent contrat, conclu pour une durée déterminée, ne pourra en aucun cas se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux à l'issue de la période de location.

2. Installations sanitaires pour les Lodges, Chalets Spa et Cabane En Ty et Neizh

Les lodges, chalets spa et les cabanes En Ty et Neizh sont équipés de toilettes à eau. Les 3 hébergements sont équipés de l'électricité.

3. Installations sanitaires pour les hébergements atypiques (yourtes, cabanes, lov'nid, roulotte, chalet, bulles)

Les cabanes, yourtes, roulettes et chalets sont équipés du nécessaire pour une toilette de chats ainsi que de toilettes sèches. Des toilettes sèches sont également disponibles sur l'emplacement des tentes bulles suspendues et celui du lov'nid.

Des sanitaires classiques (salles de bain et toilettes) sont disponibles dans la ferme. Une désinfection régulière selon les normes sanitaires en vigueur y sera opérée, la mise à disposition d'une salle de bain individuelle est possible sur réservation uniquement.

Seule la chambre d'hôtes du bâtiment dispose d'une salle de bains et de toilettes séparées.

4. Linge de maison

Le linge de lit est inclus pour tous les hébergements insolites et les lits sont faits à l'arrivée. Pour les lodges et les chalets spas, il y a possibilité de louer les draps : ceux-ci sont déposés sur les lits à l'arrivée. Pour les tentes bulles suspendues, il est nécessaire d'apporter des sacs de couchage ou des couettes/oreillers.

Le linge de toilette est fourni pour les cabanes spa (En-ty et Neizh + 2 nouvelles) et la chambre d'hôte. Pour les autres hébergements il y a possibilité de les louer.

5. Le chauffage

Dans les cabanes et hébergements insolites, nos hôtes ont la possibilité d'allumer un poêle gratuitement en mars et octobre, en fonction de la température. En avril, mai, juin et septembre, il est possible de réserver le chauffage pour un coût de 18€/nuit. Les tentes bulles suspendues ne sont pas chauffées.

6. Petits déjeuners-repas

Pour les clients de la chambre d'hôte, un petit déjeuner est déposé à votre porte pour 9h afin que vous puissiez prendre votre petit déjeuner dans votre chambre. Il est également possible de prendre le petit déjeuner sur la terrasse au niveau du salon d'hôte par beau temps.

Pour les yourtes, cabanes, lov'nid, roulotte, chalet et chalets spa, le petit déjeuner vous sera livré dans un panier pour 9h, au pied de votre cabane (à hisser par un système de poulie) ou devant la porte de votre hébergement.

Espace détente Spa By Dihan

Le sauna et hammam est accessible sur réservation ou sur place à la demande selon les disponibilités. Massages, croisières, rituels, soins du visage et services de spa sont accessibles sur réservation préalable. Les réservations sur place peuvent être effectuées sous réserve de disponibilité. 50 % des soins de spa seront facturés en cas d'annulation dans les 24 heures.

7. Organisation de votre séjour/activités sportives

Des idées de balades et d'activités sur notre site internet. Nous pouvons également vous fournir des informations sur place.

La location de vélos VTC, de sup paddle (planche hawaïenne pour la balade en ria d'Étel) est possible sur place ainsi que la randonnée en paddle accompagné (2 personnes minimum), le stage de kite surf (2 personnes minimum) et le paintball.

8. Parking

Un parking est prévu pour vos véhicules. Nous vous l'indiquerons à votre arrivée.

9. Nettoyage – Respect des lieux

Il vous est demandé de laisser les lieux dans un état de propreté et de rangement et de restituer le matériel prêté à la réception avant la fin du séjour. Le matériel prêté doit être restitué à la réception avant le départ.

Le ménage de fin de séjour est compris dans les insolites, cabanes spa et chalets spa. Il est en supplément pour les lodges. Si l'hébergement est rendu dans un état dégradé, nous nous réservons le droit de vous facturer un forfait de 50 euros (état des lieux effectué dans les 24 heures).

Merci de respecter la faune et la flore environnantes. Il est strictement interdit de fumer à l'intérieur des chambres et dans les locaux de Dihan, ainsi que dans la zone forestière protégée (bulles).

10. Animaux domestiques

Les animaux domestiques ne sont pas acceptés sauf cas particulier des chiens d'assistance et des chevaux pour les randonnées dans les prairies.

B. PAIEMENT/RÉSERVATION

Voir le contrat de réservation ou les conditions d'achat en ligne.

Taxe de séjour : celle-ci est due par jour et par personne de plus de 18 ans. Pour les Chalets Spa et les Lodges, elle sera due à la fin du séjour. Pour les autres hébergements, celle-ci est comprise dans le montant du séjour.

C. ASSURANCES

Responsabilité civile : Le locataire certifie qu'il est couvert par une assurance responsabilité civile couvrant sa responsabilité. Les enfants et jeunes de moins de 18 ans sont considérés comme étant sous l'entière responsabilité des adultes qui les accompagnent.

Objets de valeur : Il est recommandé de ne pas laisser d'objets de valeur dans le logement et la direction décline toute responsabilité en cas de vol.

D. JURIDIQUE

1. Réclamations

Toute réclamation concernant un séjour doit être envoyée par lettre recommandée avec accusé de réception dans les 30 jours suivant le séjour et adressée à Dihan. Le tribunal compétent en cas de litige, est le tribunal d'instance de Vannes. Conformément à l'article L.152-1 de la consommation, les coordonnées du médiateur de la consommation que le client peut saisir, sont les suivantes : CMAP (centre de médiation et d'arbitrage de Lorient, Morbihan).

2. Vie privée

Conformément à la loi sur la protection de la vie privée, nous vous informons que votre adresse e-mail pourra être utilisée pour vous envoyer nos offres promotionnelles.